



Plan Local d'Urbanisme

Commune de PIOLENC

Prescription : 13/10/2014

Arrêt : 03/07/2019

Approbation : 21/10/2020

9. Annexes Sanitaires

9.1 – Réseau d'eau potable / Notice et plan

9.2 – Réseau d'assainissement / Notice et plan

9.3 – Zonage d'assainissement / Notice et plan

9.4 – Élimination des déchets



10 rue Condorcet - 26100 Romans-sur Isère
Tél : 04 75 72 42 00 - Fax : 04 75 72 48 61
Courriel : contact@beaur.fr - Site : www.beaur.fr

5.14.126

Oct.
2020

<p style="text-align: center;">ANNEXE 9 Notices sanitaires :</p>
--

9-1 : ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE

9-2 : ÉLEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

9-3 : NOTICE ZONAGE ASSAINISSEMENT

9-4 : ÉLEMENTS RELATIFS A L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

9-1. ÉLÉMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable est assurée par le Syndicat intercommunal des eaux de la région Rhône-Aigues-Ouvèze. La gestion en est confiée à la SAUR.

Ressources :

Ce syndicat dispose de 8 stations de production d'eau potable réparties sur 6 communes différentes (aucune n'est située sur le territoire de PIOLENC). Piolenc est desservie par le réseau dit « d'adduction syndicale de Mornas »

L'eau distribuée à Piolenc provient de **2 stations de production (La Roulette et Le Grand Moulas) composées au total de 7 forages dans la nappe et situées sur la commune de MORNAS.**

La capacité nominale de ces 2 stations est de 400 m³/h et 300 m³/h. Il s'agit de la nappe alluviale du Rhône et l'approvisionnement est suffisant tout au long de l'année.

Ces stations de production bénéficient de périmètres de protection instaurés par arrêté préfectoral le 24/02/2009 et le 21/03/1997.

Distribution :

Les eaux distribuées font l'objet d'un traitement physique et d'une désinfection par chloration au niveau de la station de production.

En dehors des conduites d'adduction (plus de 4 Km de linéaire à Piolenc), aucun ouvrage de stockage n'est présent sur le territoire de Piolenc.

En 2014, la commune comptait 2097 abonnés au réseau d'eau potable, pour une consommation annuelle totale de 222.000 m³.

Qualité :

La qualité de l'eau distribuée à Piolenc est conforme aux normes.

Secteurs non desservis :

Plusieurs secteurs du territoire communal ne sont pas desservis par le réseau public d'eau potable (sud de la plaine du Rhône et plaine des Paluds notamment). Les constructions existantes disposent d'une ressource privée.

Il faut rappeler que l'alimentation en eau potable par une ressource privée (puits, forage ou source) doit être conforme à la réglementation en vigueur (Code de la Santé Publique). Tout projet d'alimentation en eau potable par une ressource privée devra obligatoirement faire l'objet d'un dossier de déclaration (bâtiment à usage d'habitation familiale) ou d'un dossier d'autorisation (pour tout autre type de bâtiment) auprès de l'autorité sanitaire.

9-2. ÉLÉMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La compétence en matière d'assainissement est assurée par la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.

Le Schéma Directeur d'Assainissement qui avait été réalisé en 2000, a été mis à jour en 2010 et a permis la réalisation d'un zonage d'assainissement également mis à jour.

Le réseau :

Selon les données du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2017 :

La Commune est équipée d'un réseau d'assainissement de type séparatif (linéaire de 30,9 Km au total).

En 2017, la commune compte au total 2251 abonnés au service d'eau potable et 1902 abonnés en assainissement. Soit par différence 349 habitations dépendantes de l'assainissement autonome, ce qui représente un taux de raccordement à l'assainissement collectif de 84%.

Le dispositif de traitement des eaux usées :

Les effluents sont traités dans une station d'épuration mise en service en 2008, située à l'ouest de l'autoroute en rive du Rieu Foyro. Cette station de type boues activées dispose d'une capacité nominale de 5.200 équivalents habitants (E.H.).

Jusqu'en 2016, la station d'épuration était en dépassement chronique de sa capacité hydraulique en raison de la quantité d'eaux claires parasites s'infiltrant dans le réseau. Des travaux d'amélioration du réseau ont été réalisés entre 2014 et 2018 et de nouveaux travaux sont programmés dans les années à venir pour réduire encore le taux d'eaux claires dans le réseau.

En 2017, la charge hydraulique a été nettement réduite puisque que la station est à 70% de sa capacité nominale sur l'année. (En diminution par rapport à 2016 : 107%).

Le taux de charge organique représente 65% de la capacité nominale de traitement de la station. (En diminution par rapport à 2016 : 77%).

Les rendements épuratoires sont excellents pour l'ensemble des paramètres analysés avec 99% d'abattement du carbone. La station est conforme en performance.

Eaux pluviales :

Il existe un réseau de collecte souterrain qui intéresse une partie de la zone urbaine (RN7, rue Jean Moulin). Dans les quartiers périphériques, comme dans les faubourgs, les eaux pluviales sont collectées et dirigées vers les fossés et les mayres.

9-3. NOTICE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Commune de Piolenc Département de Vaucluse

**Mise à jour
Schéma Directeur et Zonage
d'Assainissement**

**D O S S I E R
de
R é v i s i o n
c o m p a t i b l e
a u P L U**

A . B
Environnement Conseil
Assainissement
Collectivités - Industriels - Particuliers

Sommaire

Mission 1 : Repérage du réseau	3
1 - Résultante de la mission:	3
1.1 – Le réseau	3
1.2 - Zone raccordée :	4
1.3 Zone non raccordée (autonome) :	4
1.4 Repérage des zones sensibles sur le plan hydraulique et quantitatif	5
1.5 – Compte rendu des investigations terrain	6
Mission 2 : Inventaires des rejets directs d'eaux usées.	7
2 - Résultante de la mission 2 :	7
2.6 – Principaux travaux réalisés	7
2.7 - Données sur la qualité des rejets et des milieux récepteurs :	8
2.8 - Collecte des relevés et informations sur la station d'épuration et des postes de refoulement auprès du fermier, Taux de raccordement au réseau EU – Ratios de rejets EU :	9
Mission 3 : Mise à jour des plans	16
Mission 4 : Perspectives d'évolution	17
4 - Résultante de la mission 4 :	17
4.1 - Identification et positionnement des activités raccordées ; Recensement des rejets particuliers issus des activités commerciales, artisanales et industrielles: ___	17
4.2 – Travaux à réaliser	21
Mission 5 : Synthèse :	25
5 - Résultante de la mission 5 :	25
5.1 - Recensement des points particuliers :	25
5.2 - Liste prioritaire des problèmes occasionnant des gênes directs du système et du service de l'assainissement collectif :	25
5.3 - Liste secondaire des problèmes d'infiltration d'eaux claires parasites encombrant le système de l'assainissement collectif :	26
5.4 – Synthèse des interventions à effectuer :	27
Mission 6 : Investigations complémentaires (options):	29
6.1 - Inspections nocturnes:	29
6.2 - Inspection télévisée :	29
6.3 - Inspection à la fumée :	29

Mission 1 : Repérage du réseau

Cette mission a pour objectif de vérifier le tracé des réseaux EU sur la base des plans existants fournis par la commune avec :

- Un recensement (repérage et visite) des regards pouvant présenter des dysfonctionnements afin d'établir :
- Un contrôle de l'état des collecteurs
- Un repérage et visite des postes de refoulement.
- Un repérage des entrées d'eaux parasites évidentes.
- Un contrôle de l'état structurel des collecteurs dans les zones classées à priori sensibles.

1 - Résultante de la mission:

1.1 – Le réseau

La collecte des eaux usées se fait par un réseau couvrant le territoire aggloméré du village sur une longueur de 15 km linéaire.

Les diamètres principaux sont : DN 150 et 200 mm

Le réseau est caractérisé par une pente relativement faible de l'ordre de 3 à 5 mm/mètre

Un poste de relèvement positionné sur le réseau relève les eaux usées de la ZA du Crépon par 2 pompes d'un débit nominal de 20 m³/h sur une bache de 4.3 m³

Deux déversoirs d'orage ont été relevés pendant le premier schéma directeur de l'année 2000.

- Le DO prés du Lavoir
- Le DO by-pass de la step

Deux zones principales d'assainissement (collectif et autonome) sont présentes sur le territoire de la commune de Piolenc :

- La zone urbanisée raccordée au réseau de collecte des eaux usées qui comprend le noyau du village les zones de lotissement, et les zones activités - cf: plan zonage 001novembre 1999 issue de l'étude du bureau Daragon elle est composée des zones :
 - Zone U
 - Zone 1NA & 1NB et une partie de 2NB dans le futur

- La zone urbanisée non raccordée, et relevant d'un traitement autonome qui comprend les zones dites de campagne et agricoles et les zones de protection de la nature- cf : plan zonage 001novembre 1999 issue de l'étude du bureau Daragon

1.2 - Zone raccordée :

Zone urbanisée raccordée : appelée zones U, desservie par un réseau de collecte des Eaux Usées de 15000 m, essentiellement d'un diamètre de 150 à 200 mm et d'un matériau principal, le béton.

Ces tronçons de réseau sont visitables par 315 regards de visite avec tampon fonte de diamètre 800mm, en moyenne positionnée tous les 47 m. Les postes de relèvement sont au nombre de 5, et sont :

- PR DE LA ZA CREPON

Des nouveaux postes de relèvement ont été construits sur le réseau, ils sont au nombre de 5.

- Le quartier des îles (terrain Lussia)
- le poste des petites Combes
- le poste les Mians
- le lotissement Rocantines
- la campagne Bonnet

Les stations d'épuration et les postes de relevage sont localisés sur plan sur le plan du réseau de collecte des EU

1.3 Zone non raccordée (autonome) :

Zone urbanisée dépendant de l'assainissement autonome : toutes les autres zones définies sur la carte « plan zonage 001novembre 1999 ». Celle-ci est divisée par zone d'aptitude des sols à la perméabilité des eaux à traiter sortant de la fosse septique.

La carte d'aptitude des sols reprend les 4 couleurs définissant la perméabilité des sols, aux vues de la 1ère étude réalisée, en avril 2000, les aptitudes de sol n'ont pas changé.

	Bonne aptitude
	Aptitude moyenne
	Mauvaise aptitude
	Très mauvaise aptitude

1.4 Repérage des zones sensibles sur le plan hydraulique et quantitatif

Les réseaux de collecte des eaux usées sensibles et réactifs aux variations quantitatives hydrauliques ont été repérés dans le schéma directeur de base (année 2000) ces travaux restent à réaliser.

Ceux sont les tronçons sur sujets aux intrusions ECP (eaux claires parasites) situés :

- en aval du cours Corsin : défauts d'étanchéité du réseau et problème d'odeurs
- rue Victor Hugo et son aval : défauts d'étanchéité du réseau
- Ave Henri Fabre : défauts d'étanchéité du réseau

Représentant un total de 936 ml à reprendre
(Défini et localisé sur le schéma directeur assainissement de 2000)

Sur les ouvrages du réseau :

- 14 tampons et regard de branchement non étanches
- 3 canalisations cassées
- 1 canalisation non étanche
- 7 avaloirs d'eau pluviale déversant des eaux de pluie dans le réseau d'eaux usées, 3800 m² de surface drainante
- 2 déversoirs d'eaux usées dans le réseau pluvial.

Représentant un total 27 points à reprendre
Défini et localisé sur le schéma directeur assainissement de 2000

Sur les ouvrages en domaine privé :

- 1 grille de terrasse raccordée à l'EU
- 29 gouttières raccordées à l'EU
- 4 canalisations cassée EP sur EU

Représentant un total 34 points à faire reprendre par les propriétaires des immeubles concernés

1.5 – Compte rendu des investigations terrain

liste des problèmes rencontrés lors de nos investigations et de la visite sur site du lundi 2/8/2010

<i>lieux du constat</i>	<i>cause du problème</i>	<i>Investigations à entreprendre</i>
quartier des Mians	présence d ECP	test à la fumée
chemin de l'étang face à M Plana	présence d ECP	test à la fumée
quartier de l'étang	présence d ECP	test à la fumée
cours Corsin	odeur sur réseau	ventilation du branchement et recherche du connexion entre EU et EP
chemin du gros chêne	connexion entre EP et EU	travaux d'inversion à entreprendre
Bd f Mistral	contre pente ou faible pente	travaux d'inversion à entreprendre
lotissement la Rocantine	contre pente ou faible pente et présence d ECP	travaux d'inversion à entreprendre
placette nord sur RN 7	ecp importante et débordement sur les habitations en contre bas	test à la fumée
route des Iones	présence d ECP	test à la fumée
place jean Moulin	présence d ECP	test à la fumée
rue des Mians	présence d ECP	test à la fumée
route d'uchau ave de la Gare ave saint Louis	présence d ECP	test à la fumée
Bd f Mistral	boucher la vanne martillière sur le rieu du foyro	travaux d'inversion à entreprendre
ave Henri Fabre	présence d ECP	test à la fumée
chemin du Puvier	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le Puvier	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le clos de la Grange	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le Riaille	présence d ECP	test à la fumée
lotissement la Rocantine		
de multiples tampons fonte sont déformés et claquent	information du service technique	voir programme du fermier
de multiples tampons fonte sont sous bitume	information du service technique	voir programme du fermier
sur l'ensemble de réseau	de multiples traces de présence de rats	dératisation à engager

Mission 2 : Inventaires des rejets directs d'eaux usées.

Cette mission a pour objectif de déterminer sur chaque zone, le ratio théorique de consommation unitaire d'eau potable, ramené à l'habitant, d'approcher l'importance des eaux de drainage (ou de pertes) à partir de la comparaison des volumes d'eau potable consommés par rapport aux volumes d'eaux usées mesurés, d'apprécier les éventuelles variations saisonnières et de définir les données théoriques débit et pollution.

2 - Résultante de la mission 2 :

2.6 – Principaux travaux réalisés

Deux zones principales restent présentes sur l'ensemble du territoire de la commune de Piolenc

- La zone urbanisée raccordée au réseau de collecte des eaux usées - cf : plan zonage 001 de novembre 1999
- La zone urbanisée non raccordée, t relevant d'un traitement autonome - cf : plan zonage 001 de novembre 1999

La station d'épuration de 2500 EH faite pour la zone urbanisée, construite en 1972 de type boue activée, devait être remplacée par une nouvelle génération de step du même type.

Les conclusions du rapport d'expertise de 2000, ont conduit la collectivité à réaliser une station d'épuration en 2008 d'une capacité de 5200 EH.

La station d'épuration en finalité reçoit toutes ces eaux sur un poste de relevage, ainsi qu'une arrivée en gravitaire venant du quartier route des Iles, le traitement est réalisé sur une station de type boue activée

Cette zone aujourd'hui n'a pas évolué sur ses limites définies lors du schéma directeur d'assainissement initial ; seules des lotissements et des quartiers ont été raccordés, au réseau existant par des postes de relèvement qui ont été créés à cet effet.

Ce sont les quartiers et lotissement suivants :

- **les Combes**
- **les Mians**
- **les Lômes**
- **bonnet**
- **rocantine**

Cinq zones rouges ont été passées en assainissement collectif :

En 2006/2007

- o quartier grands combes et petites combes 1800 m de canalisation
- o quartier rocalibert 800 m de canalisation
- o route de beauchêne 1200 m de canalisation
- o quartier des mians 800 m de canalisation

En 2010

- o quartier de Bouqueyrand 450 m de canalisation

Depuis l'établissement du schéma directeur (2000) un de total 5 050 m de canalisation de collecte des eaux usées ont été réalisés.

2.7 - Données sur la qualité des rejets et des milieux récepteurs :

a) Qualité des rejets :

La qualité des rejets du système d'épuration doit respecter le niveau de qualité imposé par la réglementation en vigueur et la normalisation émanant du dossier loi sur l'eau établi en 2006 réalisé dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration.

La nouvelle station a été réalisée en 2008, pour une capacité de 5200 eq/hbts :

Les valeurs épuratoires limitant le rejet de la nouvelle station sont :

Q :	780 m3/j	
Dco :	41 mg/L	75% abattement
Dbo5	11 mg/L	70% abattement
MEST	35 mg/L	90% abattement

La charge de pollution pouvant être reçue et traitée par la station d'épuration de Piolenc est de :

Q jour :	850 m3	soit	111.5 L/eq hbts
Dco :	676 kg/j	soit	130 mg/eq hbts
Dbo5	312 kg/j	soit	60 mg/eq hbts
MEST	468 kg/j	soit	90 mg/eq hbts
Nk	78 kg/j	soit	15 mg/eq hbts
Pt	20.8 kg/j	soit	4 mg/eq hbts

Les charges hydrauliques sont variables et notamment par temps de pluies, ce qui est compréhensible, aux vues des importantes infiltrations des ECP sur le réseau des eaux usées. Les infiltrations sont comprise entre 20% et 200% selon l'importance des pluies.

Les variations et hausses de la DBO5 ne représentent pas la charge émise par la population raccordée, l'origine de ces fortes charges, relève des émissions de pollution d'activité industrielles ou des amoncellements de matière dans les réseaux par manque de curage préventif.

Un défaut de curage du réseau, et l'incorporation des eaux de pluie génèrent un transfert des charges de DBO stockées depuis un certain temps, sur la station d'épuration.

Le curage du réseau doit être plus soutenu de l'ordre de 20% par an.

Des investigations complémentaires doivent être menées chez chacun des industriels en réalisant des analyses de leur rejet (notamment la cave « Michel »), qui devrait faire l'objet d'une convention de rejet.

b) Qualité du milieu récepteur

Le milieu récepteur est un milieu naturel sensible, le niveau de rejet imposé à la nouvelle station démontre une volonté de préserver la rivière qui reçoit ces effluents.

Le programme de l'agence de l'eau a qualifié le niveau de la rivière en « très sensible » il impose le niveau de rejet très contraignant avec les charges suivantes :

Q :	780 m3/j	
Dco :	41 mg/L	75% abattement
DbO5	11 mg/L	70% abattement
MEST	35 mg/L	90% abattement

2.8 - Collecte des relevés et informations sur la station d'épuration et des postes de refoulement auprès du fermier, Taux de raccordement au réseau EU – Ratios de rejets EU :

a) Recueil des données – Capacité de la station d'épuration

Les données issues du fermier de l'assainissement donnent les informations suivantes et détaillées dans le tableau ci-dessous :

Données issues du compte rendu technique de la SDEI (fermier de l'assainissement):

Selon les volumes traités à la station de 2007 à 2009, on obtient une population équivalents raccordés sur l'hydraulique de :

- **2276 eq hbts en 2008, pour une année de 8 mois (début de mise en service de la nouvelle station d'épuration mai 2008)**
- **5360 eq hbts en 2009**

Selon le volume d'eau assujéti à la redevance de l'assainissement, on obtient une population équivalents raccordés de :

- **2857 éq hbts en 2008**

Selon l'estimation du fermier, les équivalents raccordés au réseau de collecte des eaux usées sont de ;

- **3725 éq hbts en 2009**

Au total 1935 abonnés au service d'eau potable, 1614 abonnés en assainissement.

Par différence 321 habitations dépendantes de l'assainissement autonome.

Le taux de raccordement des abonnés en assainissement sur les abonnés en adduction d'eau potable est calculé comme suit :

- **1614 ab ASS.T / 1935 ab AEP = 83 %**

Cette estimation multipliée par une consommation de référence de 78.5 litres/hbt/j, fait un volume approché de 106 695 m³ sur l'année.

Ce volume comparé au volume enregistré réellement à la station d'épuration en 2008 & 2007, fait apparaître une intrusion d'ECP de 17 à 175 %, (attention l'année 2008 avec 124595 m³ n'est peut être pas complète)

Une telle différence fait apparaître que ces ECP sont essentiellement dues aux pluies.

Selon les charges hydraulique et polluante relevées par les opérations analytiques opérées sur la nouvelle step, la correspondance en équivalent habitant est de :

- Sur les 2 années 2009 et 2010 :
 - **5550eq hbt sur hydraulique**
 - **6227 eq hbt sur la DBO5**

Les maxi enregistrés sur les charges hydrauliques sont de :

- **16680 éq hbts**

En moyenne, on peut estimer que les habitants raccordés au réseau d'assainissement actuellement sont au nombre de :

- **4134 éq hbts (si l'on extrait les 3 pointes des 2 années 2009/2010)**

En pointe avec les eaux claires parasites les raccordés au réseau sont :

- **5000 à 6000 hb éq**

Avec un maximal de plus 16 000 éq/hbts en hydraulique mais qui doit relever d'une exception.

Une action de recherche d'eaux claires parasites doit être entreprise pour pérenniser le traitement de la nouvelle step.

Cette opération doit être réalisée par la CCAOP dans le cadre du schéma directeur communal

tableau des relevés techniques				
cpte rendu SDEI / 6 mois	2008	2007	nb d'abonné correspondant en 2008	nb d'abonné correspondant en 2007
volumé épuré	124592m3	293455m3	2276	5360
consommation d'eau rejetée à l'assainissement	156429m3		2857	0
tonnes de boue produite à la station	29,5		16,39	0,00
	nb de personne	volume des eaux claires parasites calculées en 2008 & 2007	m3 / an : calculé sur le volume d'eau assujetti	% des ECP
estimation de la population raccordée	3725	17897m3	106695m3	17%
		186760m3		175%
	nombre		nb de personne / abonnement	
nombre d'abonnement assainissement	1614		2,31	
analyses réglementaires	2008	2009	eq/h raccordés 2008	eq/h raccordés 2009
débit en m3/j	1125	850	7500	5667
dbo5 k/j	220	312	3667	5200
debit mini /j		469		3127
débit maxi /j		2502		16680
volume relevé par les PR	m3			
ZA Crépon sud	9780			179
les combes	15565			284
les mians	12350			226

Complément des informations sur les charges mesurées en entrée de station d'épuration en 2009 et 2010 :

Nous avons repris les relevés et résultats complet de l'auto surveillance de la station d'épuration des années 2009 et 2010, que la DDT nous a fourni

Nous retenons le paramètre le plus parlant la DBO5 :

Nous constatons que la charge de pollution en moyenne sur les résultats des deux années réunies dépasse la valeur de la capacité maximale de la station de Piolenc, 6227 Eq/H pour 5200 Eq/h, et atteint déjà 120 % de sa capacité.

Le tableau présente ci-dessous ces résultats.

auto surveillance de piolenc année 2009/2010 avec la totalité des chiffres							
Mois	MEST	DCO	DBO5	NGL	NTK	NH4	PT
	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j
8-janv.-09	963,10	840,60	335,30				
9-févr.-09	1505,60	852,80	412,30		42,80	23,20	5,60
30-mars-09	967,70	1245,90	604,80				
19-avr.-10	392,10	654,40	445,10				
6-mai-09	156,90	351,10	212,60		41,40	27,40	5,20
3-juin-09	214,20	365,00	153,30				
14-juil.-10	181,60	365,40	177,00				
20-août-09	185,60	516,60	179,80				
4-sept.-09	160,60	362,10	163,60				
10-oct.-09	144,77	360,60	159,00				
13-nov.-09	165,30	381,20	139,70		42,50	28,20	5,40
16-déc.-09	237,80	4435,50	2758,80		47,00	33,40	7,10
6-janv.-10	349,70	453,90	203,10		43,50	23,70	5,70
2-févr.-10	182,60	402,90	161,80				
3-mars-10	765,10	1162,40	414,00				
9-avr.-10	185,80	398,20	177,00				
11-mai-10	355,50	568,10	180,20		48,50	24,70	6,70
24-juin-10	202,20	389,90	191,70				
10-juil.-10	217,80	486,20	225,50				
6-août-10	157,30	328,00	177,30				
moyenne des charges en kg/j	384,56	746,04	373,60	#DIV/0!	44,28	26,77	5,95
eq/h correspondants	4273	6217	6227				
eq/foyers correspondants raccordés	2035	2960	2965				

En détaillant ces résultats et si nous retirons les 3 pointes qui sont liés à des évènements exceptionnels ou à des activités non urbaines, nous constatons une charge de pollution, toujours sur le paramètre DBO5, 217 kg/j se qui correspond à 3622 Eq/h soit une charge de 70% de la capacité nominale en moyenne

Tableau de détail des mesures de charge sans les 3 pointes

auto surveillance de piolenc années 2009/ 2010 en retirant les pointes							
Mois	MEST	DCO	DBO5	NGL	NTK	NH4	PT
	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j	Kg/j
8-janv.-09	963,10	840,60	335,30				
9-févr.-09	1505,60	852,80	412,30		42,80	23,20	5,60
30-mars-09							
19-avr.-10	392,10	654,40	445,10				
6-mai-09	156,90	351,10	212,60		41,40	27,40	5,20
3-juin-09	214,20	365,00	153,30				
14-juil.-10	181,60	365,40	177,00				
20-août-09	185,60	516,60	179,80				
4-sept.-09	160,60	362,10	163,60				
10-oct.-09	144,77	360,60	159,00				
13-nov.-09	165,30	381,20	139,70		42,50	28,20	5,40
16-déc.-09					47,00	33,40	7,10
6-janv.-10	349,70	453,90	203,10		43,50	23,70	5,70
2-févr.-10	182,60	402,90	161,80				
3-mars-10							
9-avr.-10	185,80	398,20	177,00				
11-mai-10	355,50	568,10	180,20		48,50	24,70	6,70
24-juin-10	202,20	389,90	191,70				
10-juil.-10	217,80	486,20	225,50				
6-août-10	157,30	328,00	177,30				
moyenne des charges en kg/j	336,51	475,12	217,31	#DIV/0!	44,28	26,77	5,95
eq/h correspondants	3739	3959	3622				
eq/foyers correspondants raccordés	1780	1885	1725				

Il est à noter que les pointes sont des charges anormales à traiter, nécessitant des investigations complémentaires sur au moins deux points essentiels :

- Les industriels raccordés selon la liste fournis page 22 et notamment la cave Michel négociant en vin
- L'encrassement du réseau de collecte des effluents pouvant stoker des sédiments organiques en période sèche et les restituer en abondance pendant les périodes de pluies sous forme de rinçage des réseaux. Il faut donc réaliser des curages plus soutenu environ 20% de linéaire par an et en aspirant les sédiments.

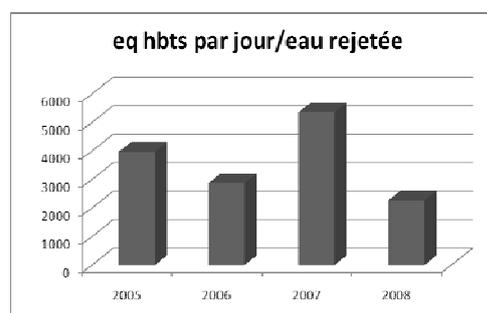
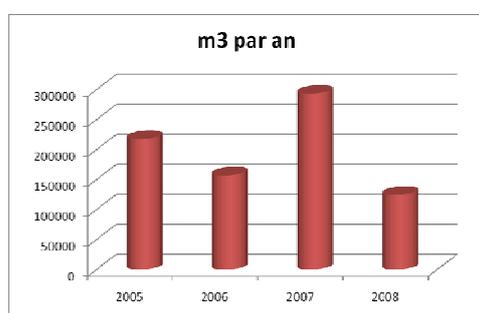
b) Volumes rejetés en EU

Selon les années les volumes varient considérablement, et font apparaître un taux différentiel de 200% entre les années 2007 & 2008.

En 2007, la valeur atteinte en m3 par jour représente 100 % de la capacité nominale de la nouvelle station d'épuration construite en 2008.

En 2008, suite à la réfection de certains tronçons du réseau d'eau usée, et à un enregistrement plus conventionnel, l'on constate un taux de charge hydraulique de 43.7 % de la charge nominale de la station d'épuration. 2276 eq hbts / 5200 eq hbt.

<i>eau rejetée au réseau</i>	2005	2006	2007	2008
m3 par an	217720	157307	293455	124592
eq hbts par jour/eau rejetée	3977	2873	5360	2276



La répartition des volumes rejetés s'établit comme suit : (à 150l/eq hbts)

- o **37 695 m3 pompés par les trois postes de relèvement**
- o **86 897 m3 arrivant par gravité**

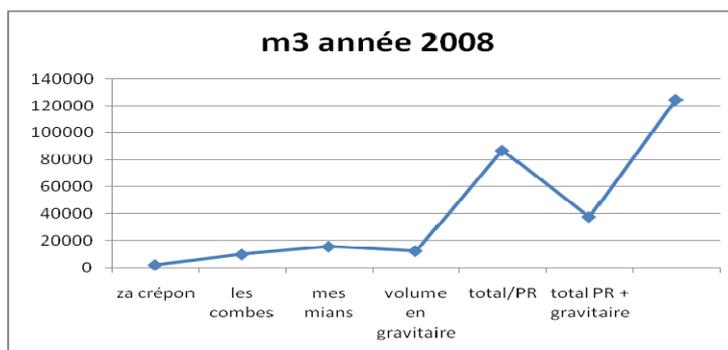
La correspondance en équivalents habitants :

- o **179 eq hbts** pour le PR de la za crépon
- o **284 eq hbts** pour le PR les combes
- o **226 eq hbts** pour le PR les mians

Soit 688 eq hbts par les postes de relèvement

1 587 eq hbts pour les eaux arrivant en gravitaire, venant essentiellement du centre village

<i>pompage des PR</i>	<i>za crépon</i>	<i>les combes</i>	<i>mes mians</i>	<i>volume en gravitaire</i>	<i>total/PR</i>	<i>total PR + gravitaire</i>
M3 / 2008	9780	15565	12350	86897	37695	124592
eq hbts à 150 L par jour	179	284	226	1587	688	2276
voir plan de zonage des eq hbts raccordés						



Les études tirées des documents, des fermiers des services de la distribution de l'eau ont révélées les informations suivantes et détaillées dans le tableau ci-dessous :

Sur le compte-rendu de la SAUR fermier eau potable:

Caractérisation des abonnés en eau potable:

Pour les abonnés raccordés au réseau de distribution d'eau potable.

Le dénombrement des abonnés par catégorie est détaillé ci-dessous :

- **1891 ménages lambda**
- **18 gros consommateurs + de 200 m3**
- **26 compteurs communaux**

Soit 1935 abonnés en eau potable * 0.83 % = **1614 abonnés assainissement**

Le volume d'eau consommé par la population des ménages est de 78.5 litres par personne et par jour

Le volume d'eau consommé par la population des ménages et des gros consommateurs est de 97.8 litres par personne correspondante et par jour.

tableau des relevés techniques				
cpte rendu SAUR 2008	nb abonné	volume	m3 / an / abonné	litre / personne : calculé sur le volume annuel consommé
nb de branchement eau potable	1935	69105	35,7	97,8
<200 m3/an	1891	54164	28,6	78,5
200 < < 6000 m3/an	18	12599	699,9	1917,7
communaux	26	2342	90,1	246,8
vente en gros	141	1794	12,7	34,9
	2008	volume calculé		
population municipale INSEE	4672	366631		
nombre de personne pour les ménages	4509	353840		
communauté	39			
population comptée à part	124			

Les eaux claires parasites enregistrées lors du 1er schéma d'assainissement, ont servi à définir le dimensionnement de la station de traitement.

- Les volumes étaient de 302 et 98 m3 sur une journée en novembre 1999
- La surface correspondante était de 6500 à 7500 m2

Ces eaux claires parasites ont été, et devraient, considérablement réduire par des travaux entrepris sur le réseau de collecte EU, en 2010 et par les projets du programme des travaux pour les années à venir qui doivent conduire à une réduction des ECP de l'ordre de 20 à 30 % des effluents d'eaux usées enregistrés à l'entrée de la station d'épuration.

Cf. tableau du chapitre 4 perspectives d'évolution

Mission 3 : Mise à jour des plans

Cette mission consiste à effectuer une mise à jour des plans existants (format Autocad) et de les compléter par de nouvelles informations recueillies.

- Mise à jour du tracé du réseau EU, complété des nouvelles observations (modifications de tracés, nouveau tracé, sens d'écoulement, positionnement des ouvrages singuliers).
- Mise à jour du plan de zonage de l'assainissement (collectif et autonome) conformément au décret 94-469 du 3 juin 1994.

Les plans ont été réalisés :

Un plan du réseau de collecte d'assainissement a été mis à jour en tenant compte de toutes les extensions des réseaux d'assainissement réalisés jusqu'à ce jour.

Un plan de zonage fait apparaître les zones prise et à prendre sous assainissement collectif et celles qui seront liées à ANC. Les zone en zone sont des zones ne pouvant pas recevoir d'urbanisation.

Mission 4 : Perspectives d'évolution

A partir du PLU de la commune, l'objectif de cette mission est de définir les équivalents habitants supplémentaires à prendre en compte pour l'assainissement collectif et les zones à étudier qui pourront faire l'objet d'un raccordement au réseau collectif en :

- Définissant dans ses grandes lignes les dispositions techniques à prendre pour le raccordement des zones constructibles (présentes ou à venir) non raccordées, en prenant en compte les améliorations possibles et l'intégration des ouvrages existants.
- Définissant l'impact des nouveaux raccordements sur les ouvrages existants (canalisations, station de relevage, station d'épuration ...) sur le plan technique, financier et organisationnel.
- Etablissant une estimation et un phasage des investissements à réaliser.

4 - Résultante de la mission 4 :

4.1 - Identification et positionnement des activités raccordées ; Recensement des rejets particuliers issus des activités commerciales, artisanales et industrielles:

a) L'activité urbaine raccordée au système d'assainissement collectif: jusqu'en 2007

Elle est située essentiellement sur le centre du village et en agglomérée autour du bourg.

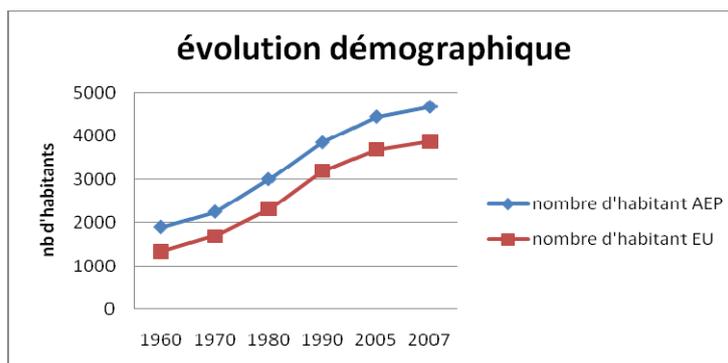
Elle a évolué de façon régulière pour atteindre aujourd'hui, **une population urbaine de 3870 équivalents habitants raccordés au réseau de collecte des EU**

Tableau de l'évolution démographique :

Evolution démographique						
année	1960	1970	1980	1990	2005	2007
nombre d'habitant AEP	1900	2250	3000	3850	4445	4672
nombre d'habitant EU	1330	1688	2310	3196	3689	3878

Estimation de recensement 2010 : 5015 habitants total commune non validé par l'INSEE

Graphique



b) Répartition de la population dans l'espace et dans le temps, Développement démographique :

La progression démographique sur les 37 années qui viennent de passer de 1970 à 2007 a évolué de 151 %, la population raccordée au système d'assainissement collectif est passé de 1 688 à 3 878 habitants soit 2 548 habitants de plus sur 37 ans.

En moyenne, on peut compter une progression annuelle de 68.6 habitants, et sur 20 ans une augmentation de la population raccordée au réseau d'eau usée de 1 377 habitants.

Sous les années 2008 2009 l'évolution des permis de construire ont été les suivants :

En 2008 :

- maison individuelle 30
- immeuble collectif correspondant en logements 12
- logement en lotissement 60

En 2009 :

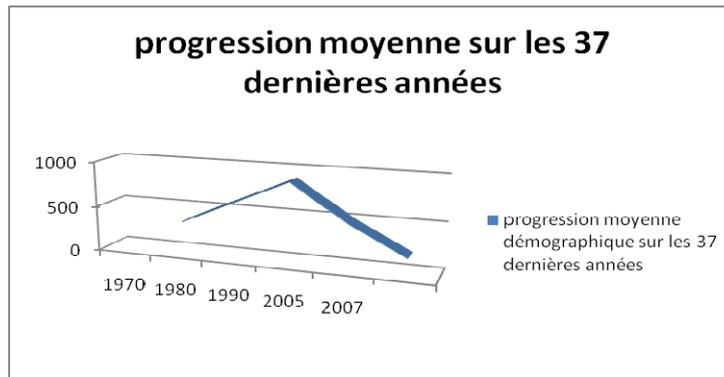
- maison individuelle 37
- immeuble collectif correspondant en logements 4
- logement en lotissement 60

En 2010 :

- maison individuelle
- immeuble collectif correspondant en logements
- logement en lotissement

Années	1970	1980	1990	2005	2007	2010
<i>progression moyenne démographique sur les 37 dernières années</i>	358	623	886	494	188	850

+ 890 habitants sur les 12 années à venir



La station d'épuration reçoit en 2007, 3878 habitants auxquels l'on doit ajouter de 2008 à 2010 :

- 5 logements individuels raccordés à l'EU
- 60 logement en lotissement (2009 la Bouqueyran)

A 2.3 équivalents habitant par logement soit 150 eq/habitants en plus, nous pouvons considérer qu'à ce jour :

4134/DbO5 en eq/hbts sont raccordés à l'assainissement collectif dans le périmètre de la collecte des EU et en traitement sur la station d'épuration

autosurveillance de piolenc année 2009/2010 avec la totalité des chiffres							
Mois	MEST Kg/j	DCO Kg/j	DBO5 Kg/j	NGL Kg/j	NTK Kg/j	NH4 Kg/j	PT Kg/j
8-janv.-09	963,10	840,60	335,30				
9-févr.-09	1505,60	852,80	412,30		42,80	23,20	5,60
30-mars-09	967,70	1245,90	604,80				
19-avr.-10	392,10	654,40	445,10				
6-mai-09	156,90	351,10	212,60		41,40	27,40	5,20
3-juin-09	214,20	365,00	153,30				
14-juil.-10	181,60	365,40	177,00				
20-août-09	185,60	516,60	179,80				
4-sept.-09	160,60	362,10	163,60				
10-oct.-09	144,77	360,60	159,00				
13-nov.-09	165,30	381,20	139,70		42,50	28,20	5,40
16-déc.-09					47,00	33,40	7,10
6-janv.-10	349,70	453,90	203,10		43,50	23,70	5,70
2-févr.-10	182,60	402,90	161,80				
3-mars-10	765,10	1162,40	414,00				
9-avr.-10	185,80	398,20	177,00				
11-mai-10	355,50	568,10	180,20		48,50	24,70	6,70
24-juin-10	202,20	389,90	191,70				
10-juil.-10	217,80	486,20	225,50				
6-août-10	157,30	328,00	177,30				
moyenne des charges en kg/j	392,29	551,86	248,06	#DIV/0!	44,28	26,77	5,95
eq/h correspondants	4359	4599	4134				
eq/foyers correspondants raccordés	2076	2190	1969				

Sont comptés les urbains et les industriels raccordés

La progression des prochaines années serait de 1377 Eq/habitants,

Soit en année 2030, 5320 Eq/habitants. A cette date, la capacité nominale de la station d'épuration sera atteinte.

A ce jour et en cours d'étude et de réalisation :

Puivier 3 (en 2011)

- 40 villas individuelles
- 20 collectifs

Crépon (en 2012)

- estimation de 6 hectares d'urbanisation «environ 90 logements »
- gendarmerie 15 logements

L'étang dans les 10 ans à venir

- 110 logements

Cette évolution de l'habitat doit résulter à augmenter les équivalents habitants raccordés au nombre de 650 sur les 10 prochaines années

En année 2020 la charge reçue à la station d'épuration en eq/hbts sera de 4784.

La future zone industrielle d'une douzaine d'hectare (zone AUE au PLU) fera l'objet d'une installation spécifique autonome non raccordée à la station d'épuration actuelle.

Entre 2020 et 2030 la progression ne pourra pas excéder 524 eq/hbts pour ne pas dépasser les 5200 eq/hbts de capacité nominale de la step

<i>années</i>	<i>Equivalent habitant</i>	<i>progression</i>
2007	3 878	
2010	4134	256
2011	4254	120
2012	4456	202
Horizon 2020	4676	220
Horizon 2030	5200	524

c) Activité industrielle ou non domestique raccordée au système d'assainissement

liste des industriels et des activités non domestiques sur Piolenc			
<i>noms</i>	<i>activité</i>	<i>situé à</i>	<i>conventionné</i>
RAPHAEL MICHEL	négociant en vin	za crépon sud	non
DECOUVERTE ET SELECTION	négociant en vin	rte de beauchène	non
PRISLEC	imprimerie	q les mians	non
BOUCHERIE ARDECHOISE	boucherie traiteur	av de Provence	non
AUBERGE L ORANGERAIE	restaurant	rue pasteur	non
MOREL	garage	zae crépon	non
GASBARRE	garage	3 rte de Lyon	non
MAGIC AUTO	garage	zae crépon	non
CARPENTIER	carrosserie	montée de Bézier	non

9 activités non domestiques ont été référencées comme établissements raccordés au réseau de collecte des eaux usées. Une activité doit reprendre aujourd'hui non-active (Garage NISSAN).

Ces établissements ne sont pas conventionnés par une autorisation de rejet au réseau public sous le couvert et la compétence de l'intercommunalité.

Ces conventions doivent être réalisées au plus vite, pour pouvoir établir un équilibre de redevance entre les particuliers et les établissements bénéficiant du système collectif d'assainissement.

Les différents secteurs d'activités de ces établissements peuvent être techniquement raccordables à l'assainissement collectif, (entreprises, industriels, restaurants, cantines, campings etc...) génèrent une charge polluante représentant un coefficient majorateur pouvant aller de 1 à 10.

Une étude individuelle doit être engagée, elle est en règle générale à la charge de la société commerciale.

Ci-après un bilan des charges de pollution émises et traduites en équivalent habitant.

liste des industriels et des activités non domestiques sur Piolenc			
Noms	activité	Charges de pollution	Equivalents habitants correspondants
RAPHAEL MICHEL	négociant en vin	6000 mg/l de DBO5	10 eq hbt/ hectolitres vinifiés
DECOUVERTE ET SELECTION	négociant en vin	6000 mg/l de DBO5	10 eq hbt/ hectolitres vinifiés
PRISLEC	imprimerie	60 g de DBO5/HBT	60 g multiplié par le nombre d'employés et divisé par 3 pour les huit heures de présence soit 10 multiplié 600 = 60 g de DBO/3 = 200 g de DBO soit 3 4 Eq/hbt
BOUCHERIE ARDECHOISE	boucherie traiteur	Des graisses	
AUBERGE L ORANGERAIE	restaurant	10 couverts = 1 eq hbts	
MOREL	garage	hydrocarbures	
GASBARRE	garage	hydrocarbures	
MAGIC AUTO	garage	hydrocarbures	
CARPENTIER	carrosserie	hydrocarbures	

4.2 – Travaux à réaliser

Deux phases sont à retenir sur les travaux des réseaux de collecte des eaux usées.

- Les travaux réalisés, avec objectif d'améliorer le système d'assainissement
- Les travaux réalisés, avec objectif d'étendre la collecte des eaux usées.

a) Les travaux réalisés, avec objectif d'améliorer le système d'assainissement

La CCAOP et la commune de Piolenc ont établi un plan prévisionnel de travaux pour améliorer la collecte de eaux usées, sur 6 années à venir.

Ces travaux devraient avoir un impact direct sur la réduction des eaux claires parasites météorologiques ; impact bénéfique pour le traitement et le rendement épuratoire de la station.

Tableau détaillant les travaux sur la collecte des ECP :

Nom	Objectif
Entrée Nord RN7	Depuis la route de la Rocantine
Avenue Saint Louis	Créer une voie aménagée avec circulation douce, valorisation du secteur et sécurisation du Pont SNCF, - depuis le pont SNCF jusqu'à l'entrée des terrains de sport
Cour Henri Fabre, Avenue de Sérignan et rue des Anciens Combattants	Créer du stationnement et sécuriser l'espace jusqu'à la voie SNCF : - busage du fossé Sud - organisation des stationnements - organisation circulation piétonne
Lotissement Crépon Nord	Réaménager les espaces publics et créer un réseau de collecte des eaux pluviales
Montée Abbé d'Hugues	Aménager
Route et impasse des Losnes	Créer du stationnement et organiser l'espace
TOTAL H.T. DU PROGRAMME DE VOIRIE 2012 / 2013 / 2014	

Un autre programme de travaux d'amélioration des réseaux d'eaux usées a été établi par la collectivité et détaillé dans le tableau ci-dessous.

Programmation des travaux communaux, aménagements urbains améliorations **Assainissement**

Désignation	Objectif
Acquisition des bassins de rétention	Achat de 20 hectares de bassins écreteurs quartier charagots
Schéma assainissement	Mise à jour du schéma d'assainissement pour insertion dans le PLU
Amélioration du pluvial	Chemin de la colline création d'un réseau de récupération des eaux de pluie
Entrée Nord RN7, hors chaussée RN7	Depuis la route de la Rocantine jusqu'au pont du Rieu Foyro, poursuivre les aménagements urbains, Reprise des branchements eaux usées
Entrée Sud RN7, hors chaussée RN7	Depuis la rue des Jardins jusqu'à la route du Lac (carrefour Maroncelli y compris), poursuivre les aménagements urbains, Reprise des branchements eaux usées
Avenue Saint Louis, hors chaussée	Créer une voie aménagée avec circulation douce, valorisation du secteur et sécurisation du Pont SNCF, - depuis le pont SNCF jusqu'à l'entrée des terrains de sport, reprise des branchements eaux usées
Avenue Henri Fabre jusqu'à la voie ferrée et rue des Anciens Combattants, hors chaussée avenue Henri Fabre	Créer du stationnement et sécuriser l'espace jusqu'à la voie SNCF : - busage du fossé Sud - organisation des stationnements - organisation circulation piétonne, reprise des branchements des eaux usées
Avenue Henri Fabre après la voie ferrée, hors chaussée	Créer une circulation douce et gérer les intersections sur 460m - busage du fossé Sud - organisation des stationnements - organisation circulation piétonne, reprise des branchements eaux usées
Cours Corsin	Rénover et réaménager le cours en préservant les activités : - marché - fêtes - espace de détente, provision pour reprise assainissement
Avenue Sidoine Clément (ch. de la Fabrique)	Sécuriser : - créer une liaison piétonne - gérer le pluvial - sécuriser l'espace - mettre en place l'éclairage public, reprise assainissement
Montée Abbé d'Hugues	Aménager et reprendre 4 branchements EU
Route et impasse des Lômes	Créer du stationnement et organiser l'espace . Reprise des branchements EU
Route des artisans (vers ZAC) Reprise de la canalisation de refoulement eaux usées ZAC	Sécuriser la berge du fossé en mettant en place une glissière de sécurité
Mise à niveau des réseaux centre ville	Reprise des réseaux séparatifs eaux usées et pluviales
Estimation des travaux sans les participations: de la DIR, de l'entreprise Maroncelli, et des subventions département, région et Etat.	Total représentant un investissement 1 670 000 € sur les 6 années jusqu'en 2015

Ces travaux auront un impact sur la collecte des eaux usées ce qui garantira tout risques d'exfiltration ou d'infiltration d'eau dans ces réseaux.

b) Les travaux réalisés, avec objectif d'étendre la collecte des eaux usées

La collectivité de Piolenc a établi un plan prévisionnel de travaux neufs afin d'augmenter la collecte des eaux usées sur le territoire de la commune.

Ce programme sera étalé sur les cinq prochaines années de 2010 à 2015, chaque dossier sera lancé en rapport d'un calendrier présenté dans ce rapport ci-dessous.

c) Tableau des travaux extension du réseau des eaux usées et pluviales fourni par la collectivité :

Programmation des travaux communaux, aménagements urbains, Assainissement 2010 - 2015		
Désignation	Objectif	Prévisionnel travaux H.T. 2010 / 2015
Extension assainissement Quartier Bouqueyrand et route des Valbonnettes	Extension du réseau pour mise en conformité du schéma d'assainissement	139 400
Lotissement Privé Crépon Nord (pas de convention attendre)	Réaménager les espaces publics et créer un réseau de collecte des eaux pluviales création du réseau d'assainissement, 12 branchements	300 000
Chemin du Puvier	Aménagement de trottoir et éclairage public, extension assainissement	22 000
Crépon Nord, gendarmerie Extension du réseau assainissement pour raccordement de la gendarmerie	Elargissement voirie chemin de l'hippodrome, Création de l'assainissement, raccordement	82 000
Quartier de l'étang	Elargissement voirie, Création de l'assainissement, raccordement	80 000
Estimation des travaux sans les participations: de la DIR, de l'entreprise Maroncelli, et des subventions département, région et Etat.	<u>TOTAL H.T. DU PROGRAMME 2010 / 2015</u>	623 400

Mission 5 : Synthèse :

5 - Résultante de la mission 5 :

5.1 - Recensement des points particuliers :

Une visite du réseau a été organisée le lundi 2 août 2010, après une pluie survenue le dimanche soir et la nuit du dimanche 1er au lundi 2 août, avec la participation de M Massonné responsable du service technique de la commune.

Lors de cette visite un constat a été fait sur l'infiltration des eaux de pluies dans le réseau de collecte d'eaux usées.

Cette action appelée « visite après pluie pour constat des ressuyages » a laissé apparaître des eaux claires parasites dans le réseau EU dans les rues énumérées dans le tableau ci après.

Cette visite nous a permis de trouver un problème de transfert d'eau usée dans le réseau d'eau pluviale

- place marius Payant
- chemin du gros chêne suite à des plaintes d'odeur

des faibles pentes ont été également notées :

- RN7 à côté nord et d'autres

Une incorporation des eaux de la rivière le Rieu de Foyro traversant le village au nord, par une vanne martillière non étanche.

Lors de la visite visuelle, ont été relevés les points névralgiques nécessitant une mesure ponctuelle de débits

Tous les dysfonctionnements relevés lors de cette visite des ouvrages sont listés et hiérarchisés, ci-après, par grandeur de risque.

5.2 - Liste prioritaire des problèmes occasionnant des gênes directs du système et du service de l'assainissement collectif :

liste des problèmes rencontrés lors de nos investigations et de la visite sur site du lundi 2/8/2010

lieu du constat	cause du problème	solution
Laboratoire d'analyse au droit de la RN 7	Odeurs fréquentes vidange du syphon suite au fonctionnement du PR du crépon	Pose un regard d'expansion sur la canalisation entre la labo et le PR
quartier des Mians	présence d'ECP	test à la fumée
chemin de l'étang face à M Plana	présence d'ECP	test à la fumée
quartier de l'étang	présence d'ECP	test à la fumée
cours Corsin	odeur sur réseau	ventilation du branchement et recherche d'une connexion entre EU et EP
chemin du Gros Chêne	connexion entre EP et EU	travaux d'inversion à entreprendre
Bd Frédéric Mistral	contre pente ou faible pente	travaux d'inversion à entreprendre
lotissement la Rocantine	contre pente ou faible pente et présence d'ECP	travaux d'inversion à entreprendre
placette Nord sur RN 7	ecp importante et débordement sur les habitations en contre bas	test à la fumée
route des Lones	présence d'ECP	test à la fumée
place Jean Moulin	présence d'ECP	test à la fumée
rue des Mians	présence d'ECP	test à la fumée
route d'Uchaux ave de la Gare ave Saint Louis	présence d'ECP	test à la fumée
Bd Frédéric Mistral	boucher la vanne martillière sur le rieu du foyro	travaux d'inversion à entreprendre
ave Henri Fabre	présence d ECP	test à la fumée
chemin du Puvier	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le Puvier	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le clos de la Grange	présence d ECP	test à la fumée
lotissement le Riaille	présence d ECP	test à la fumée
lotissement la Rocantine		
de multiples tampons fonte sont déformés et claquent	information du service technique	voir programme du fermier
de multiples tampons fonte sont sous bitume	information du service technique	voir programme du fermier
sur l'ensemble de réseau	de multiples traces de présence de rats	dératisation à engager

5.3 - Liste secondaire des problèmes d'infiltration d'eaux claires parasites encombrant le système de l'assainissement collectif :

Piolenc Lundi 2 août 2010

Adresse	ECP*		Test à la fumée
Route des Lônes	15%	infiltration.	OUI
En continuité r des Lônes	et 20%	plus loin	OUI
Impasse des Querons	15%	infiltration.	OUI
Avenue de Provence sud entrée ville	10%	infiltration	
Hauteur Route des Lônes	10%	infiltration	
Rue des Jardins	25%	infiltration	OUI
Impasse Alphonse Daudet	25%	infiltration	OUI
Impasse du Moulin	OK	infiltration	
Place Marius Payant	Problème EU / EP		
Routes des Mians	15%	infiltration	OUI
Chemin du Jas	20%	infiltration	OUI
Avenue de la Gare	20%	infiltration	OUI
Matez de Buzies Chemin Muraïe	20%	infiltration	OUI
Avenue Henry Fabre	20%	infiltration	OUI

5.4 – Synthèse des interventions à effectuer :

SYNTHESE INTERVENTIONS

Nature de l'intervention	Adresse de l'intervention	Anomalie
Inspection Camera	Cours Corsin	
Inspection Camera	Avenue Henri Fabre	
Inspection Camera	Rue Victor Hugo	
Test à la fumée	STEP Avenue de Provence	
Test à la fumée	M. GIACOBETTI - 5 place Jean Moulin	
Test à la fumée	Imprimerie - 14 avenue de Provence	
Test à la fumée	Face M. VILLOT - 5 Chemin de Lamartine	Domaine public
Test à la fumée	61 avenue Saint-Louis	Domaine public
Test à la fumée	Face N°7 Chemin du Bouqueyras	Domaine public
Test à la fumée	Face M. BRUNEL - 6, rue Autignac	Domaine public
Test à la fumée	37 avenue Saint Louis	Domaine public
Test à la fumée	Angle rue du Grenouillé	Domaine public
Test à la fumée	Face au 22 rue des Pénitents	Domaine public
Test à la fumée	4 rue du Félibre Bernard	Domaine public
Test à la fumée	M. FERREC 4 rue des Jardins	Domaine public
Test à la fumée	7 cours Corsin	Domaine public
Test à la fumée	M. CAMBON - Route de Sérignan	Domaine public
Test à la fumée	Face au 18 avenue de la Gare	Domaine public
Test à la fumée	M. LASCOMBES - 26 route de Sérignan	Domaine public
Test à la fumée	Mme PANINI 1 bis route des Lômes	Domaine public
Test à la fumée	Mme MAUDUIT - Rue du Félibre Bernard	Domaine public
Test à la fumée	M. CORNE - Cours Corsin	Domaine public
Test à la fumée	M. LEONFORTE - 8 cours Corsin	Domaine public
Test à la fumée	Angle Cours Corsin - Rue du Félibre Bernard	Domaine public
Test à la fumée	Angle Bd Frédéric Mistral au droit du CA	Domaine public
Test à la fumée	2, avenue de la République	Domaine public
Test à la fumée	Zone industrielle	Domaine public
Test à la fumée	Au Nord du N°2 rue d'Autignac	Domaine public
Test à la fumée	M. BONNIER - 14 chemin de l'Etang	Domaine privé
Test à la fumée	M. MENGUAL - 25 chemin de Moricand	Domaine privé
Test à la fumée	7 avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	M. CONSTANTIN - 4 avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	M. DURST - Avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	Ancienne Ferme Lion - Avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	M. DEL RIO Avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	M. ROUSTAN - 40 avenue Saint-Louis	Domaine privé

Nature de l'intervention	Adresse de l'intervention	Anomalie
Test à la fumée	M. MEIFFRE - 37 avenue Saint-Louis	Domaine privé
Test à la fumée	M. SALLELES - Chemin des Passadoires	Domaine privé
Test à la fumée	M. DONIZOTTI - 9 route des Horts	Domaine privé
Test à la fumée	M. NAUDIN - 3 impasse des Hors	Domaine privé
Test à la fumée	M. TIRABOSCHI - 2 impasse Frédéric Mistral	Domaine privé
Test à la fumée	M. TIRABOSHI - 4 impasse Frédéric Mistral	Domaine privé
Test à la fumée	M. FONT - 1 bis avenue Henri Fabre	Domaine privé
Test à la fumée	M. MARIETTE - 17 boulevard Frédéric Mistral	Domaine privé
Test à la fumée	M. CLEMENT - 8 rue des 4 cantons	Domaine privé
Test à la fumée	M. MTITOU - 10 rue Pasteur	Domaine privé
Test à la fumée	N°4 rue Pasteur	Domaine privé
Test à la fumée	N°7 rue Jean Moulin ex Cabinet dentaire	Domaine privé
Test à la fumée	M. NONNOW - 14 rue Corsin	Domaine privé
Test à la fumée	18 cours Corsin	Domaine privé
Test à la fumée	Pompes funèbres rue Frédéric Mistral	Domaine privé
Test à la fumée	3 Cours Corsin	Domaine privé
Test à la fumée	Amandine Bronzage - Cours Corsin	Domaine privé
Test à la fumée	M. PEDRON - 20 cours Corsin	Domaine privé

Test à la fumée	Bar le Commerce - Cours Corsin	Domaine privé
Test à la fumée	43 avenue de Provence	Domaine privé
Test à la fumée	Boucherie Ardéchoise - 14 rue du Barquet	Domaine privé
Test à la fumée	M. PELLET-JOURNOUX - 3 rue du Barquet	Domaine privé
Test à la fumée	Mme FRANCOLINI - 19 avenue de Provence	Domaine privé
Test à la fumée	7 Place Jean Moulin	Domaine privé

Mission 6 : Investigations complémentaires (options):

6.1 - Inspections nocturnes:

Le but des inspections nocturnes est de localiser les antennes de réseaux productives d'ECP en quantifiant les apports minimum de nuit par :

- Mesure en continu par débitmètre aux nœuds généraux des antennes du réseau d'assainissement.
- Mesure en continu par débitmètre à la station d'épuration.
- Estimation visuelle pour les faibles valeurs.

A réaliser par la communauté de commune

6.2 - Inspection télévisée :

Le but de l'inspection télévisée est de mieux appréhender la nature des travaux de réhabilitation à réaliser, ou de mieux discerner les dysfonctionnements constatés.

A réaliser par la communauté de commune

6.3 - Inspection à la fumée :

Cette inspection vise à détecter les branchements non conformes et fuites de réseau, générant des apports d'eaux parasites (pluviales) dans le réseau d'eaux usées.

A réaliser par la communauté de commune

9-4. ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

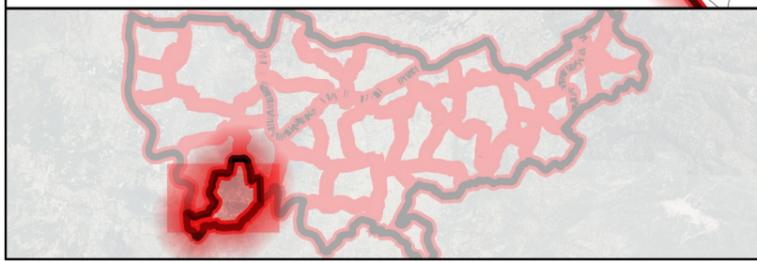
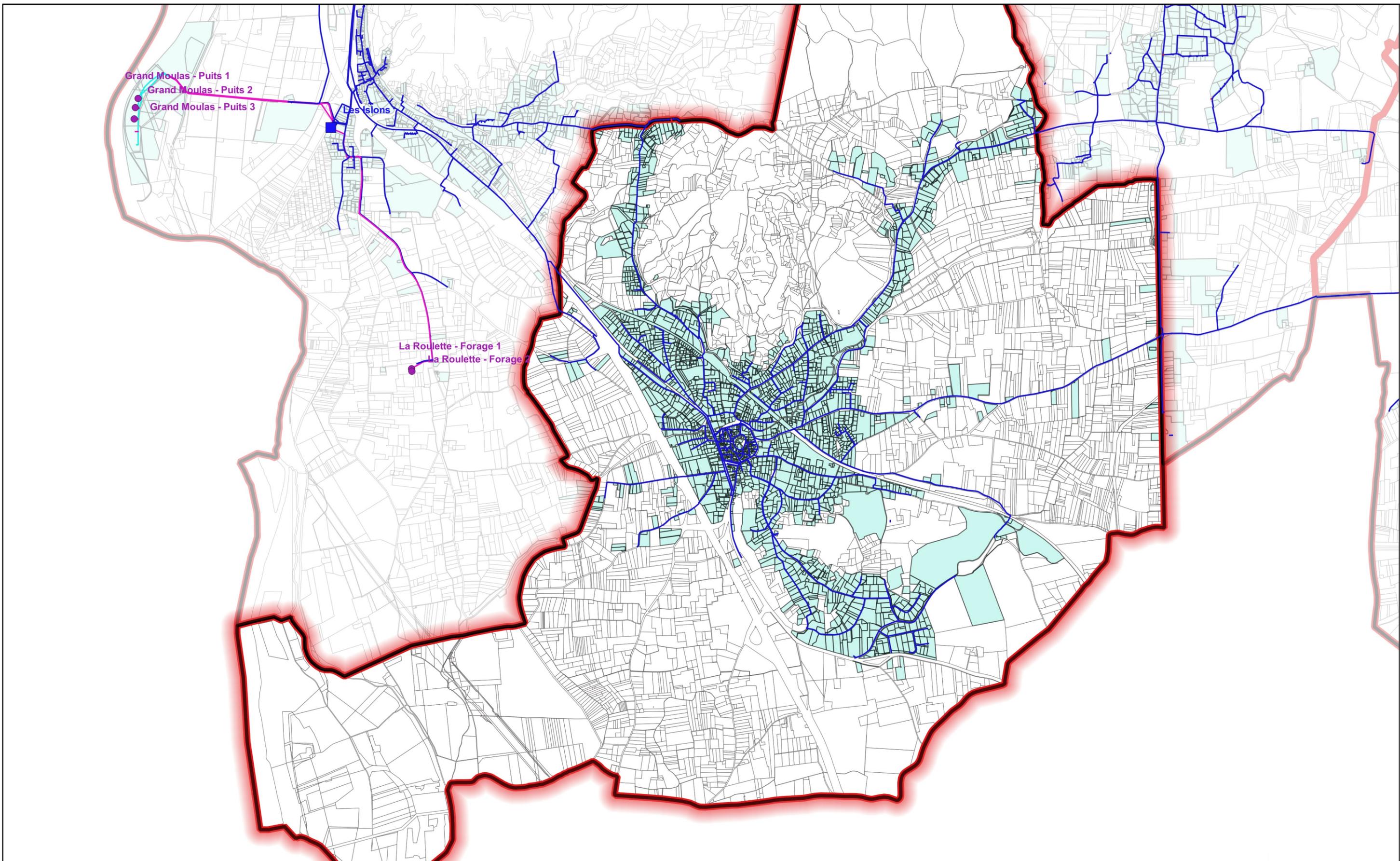
La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés relèvent de la compétence de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.

Avant la généralisation des points d'apport volontaire sur toute la commune, la collecte des déchets est aujourd'hui différenciée :

- Pour le centre-ville, les lotissements et les quartiers urbanisés périphériques : le tri des déchets est obligatoire et les déchets doivent être apportés dans l'un des points de collecte composés de 5 colonnes enterrées : pour le verre, le papier, les emballages ménagers recyclables, les ordures ménagères et les bio-déchets. Les colonnes sont accessibles avec un badge électronique personnalisé.

- Sur le reste du territoire : la collecte des ordures ménagères s'effectue à raison d'une tournée par semaine en porte à porte et celle des déchets d'emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) s'effectue à raison d'une tournée par semaine en porte à porte. Le verre et les papiers sont reçus sur des points d'apport volontaire dispersés sur le territoire communal, tout comme les piles usagées.

Les autres déchets (végétaux, ferrailles, gravats, encombrants, déchets dangereux des ménages) sont reçus à la déchetterie intercommunale de Piolenc (quartier des Garrigues). Un service de retrait à domicile des encombrants fonctionne sur demande en Mairie.



Légende

Réseau AEP		Ressource	
	Eau brute		Ressources
	Distribution		Stockage
	Refoulement/Distribution		Zone desservie_AEP
	Refoulement		

**Piolenc
Zone desservie_AEP**

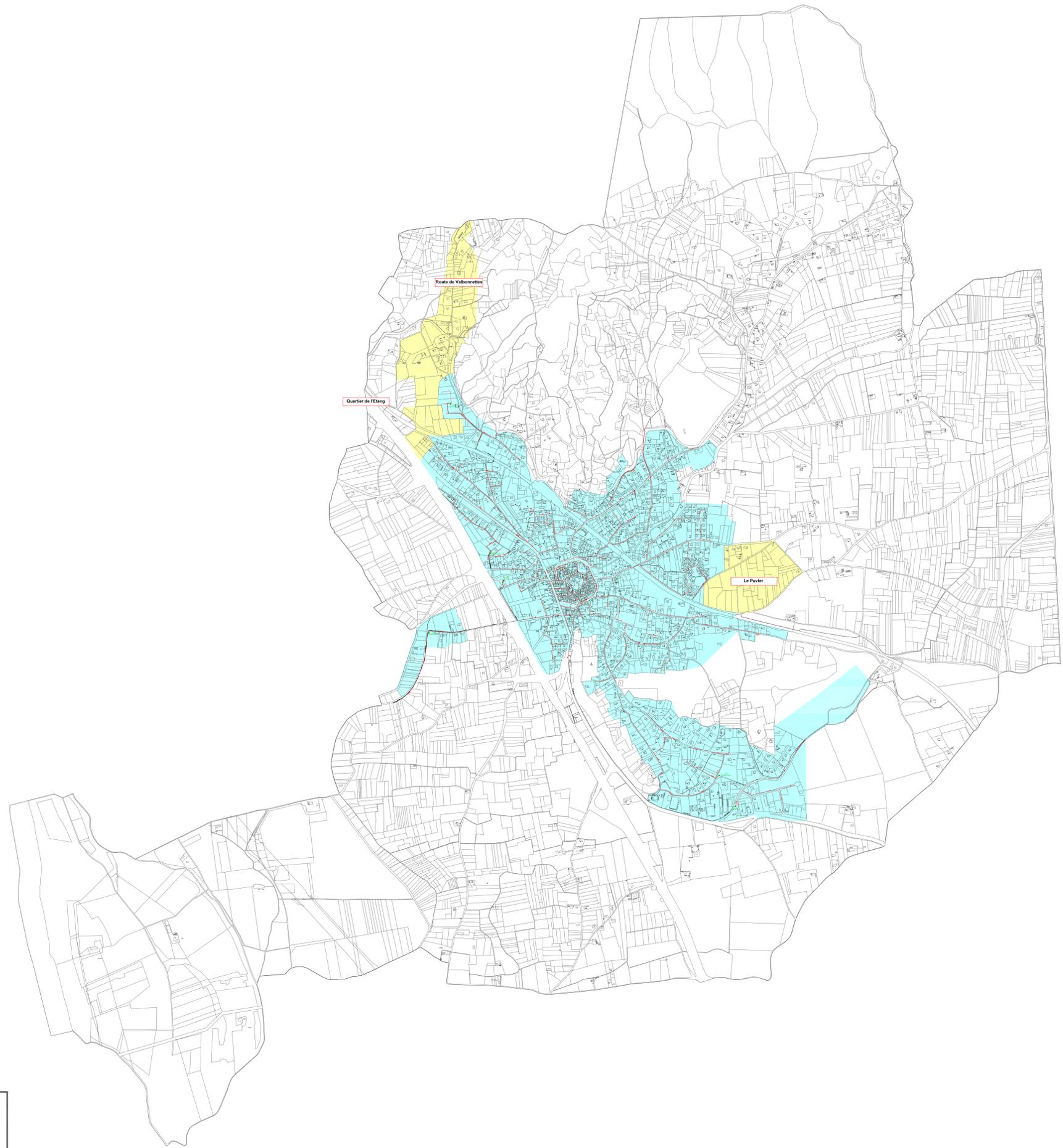
N° Affaire : KR 5045		Echelle : 1 / 35000	
Version	Date	Modification	
1	07/2016	Création de document	
2	04/2017	Modifications suite au retour de la SAUR	
3	10/2017	Modifications suite au retour du maître d'ouvrage	

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
RHONE AYGUES OUEZE

Elaboration du schéma de distribution
d'eau potable

Naldeo
INGÉNIERIE & CONSEIL

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHONE AYGUES OUEZE
Agir aujourd'hui,
c'est préserver demain.



**Communauté de communes
Aygues Ouvèze en Provence**

**Schéma directeur d'assainissement
de la commune de PIOLENC**

Carte de zonage



Indice	Date	Modifications	Réalisé par	Vérfié par
- 0	1/12/2011	Elaboration du plan	- LD	- HS
- 1	15/02/2012	Modifications suite aux remarques	- LD	- HS
- 2	23/04/2012	Modifications suite aux remarques du 23/04/2012	- LD	- HS
-	-	-	-	-

Légende :

- Zone d'assainissement collectif
- Zone d'assainissement collectif future
- Zone d'assainissement autonome

Réseau EU existant